Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 23 (1963)

Vorwort: Considérations critiques sur une année touristique favorable
Autor: Kämpfen, Werner

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSIDÉRATIONS CRITIQUES SUR UNE ANNÉE TOURISTIQUE FAVORABLE

En 1963, l'expansion économique s'est poursuivie dans tous les domaines et les manifestations de la prospérité sont devenues plus visibles encore. Mais parallèlement, la dépréciation de la monnaie et les menaces qu'elle fait peser sur notre capacité de concurrence se sont accentuées. Cette évolution, qui se poursuit depuis des années, implique le risque d'un brusque revirement. Ce cheminement au bord du précipice de l'inflation est sans conteste dangereux. Nous devons prendre conscience de ce péril, sans sombrer pour autant dans le pessimisme, ni croire qu'aux sept années de vaches grasses doivent inexorablement succéder sept années de vaches maigres.

Dans cette phase de « boom » sans précédent, le bilan du tourisme se solde par un léger recul. On songe à la maxime: l'exception confirme la règle. Le tourisme est le seul domaine où la cadence de l'expansion se soit ralentie d'elle-même. L'apparition de nouvelles régions touristiques – même le Ghana lance son tourisme –, l'intensification de la concurrence internationale, un temps inclément, diverses modifications des structures du tourisme et des goûts du public qui voyage, l'attrait grandissant qu'exercent non seulement les pays du soleil mais aussi les régions qui ont encore le charme de l'inconnu, tout cela a provoqué un léger recul du flot des visiteurs: tant en Suisse que dans d'autres fiefs classiques du tourisme (la côte de l'Adriatique par exemple). L'« appel du large » a fait perdre un peu de leur attrait aux rivages de la Méditerranée. On serait presque tenté de dire que, dans le domaine du tourisme, les goûts et les courants sont soumis à des fluctuations aussi rapides que la mode.

Au regard du chiffre record de 31 555 millions de nuitées enregistré en 1962, l'exercice 1963 s'est soldé par un recul de 481 740 unités ou de 1,52%. Bien que ce fléchissement ne soit pas inquiétant, nous devons cependant nous garder d'en minimiser la portée. S'il n'est pas alarmant, il pose cependant des questions à qui pense en termes d'avenir.

Il n'y pas lieu de s'inquiéter trop. En effet, ce recul, au regard de l'extraordinaire record de 1962, peut être qualifié de « relatif ». 1963 occupe le second rang dans les annales du tourisme suisse et supplante l'exercice 1961. Depuis 1950, le tourisme – sur les plans national et international – a bénéficié d'une expansion sans précédent. Les records dont notre « civilisation de l'abondance » est coutumière ont succédé aux records. Seul l'exercice 1958 a marqué un temps d'arrêt. Les répercussions de la crise de Corée ont semblé, un instant, donner raison à ceux qui mettaient en doute l'affirmation générale selon laquelle les tensions inter-

nationales ne tempèrent plus désormais l'ardeur de voyager. Mais le choc coréen a été rapidement surmonté. On n'a plus enregistré de recul sensible depuis. Les tensions qui ont accompagné l'affaire de Cuba – pourtant infiniment plus dangereuse – n'ont pratiquement pas eu de répercussions. Sans trop exagérer, on a lieu d'admettre que la sensibilité du tourisme aux crises a diminué dans la mesure où son expansion mondiale s'est poursuivie.

Si nous disons ici que le recul de 1963 ne justifie pas l'inquiétude, c'est parce que ce fléchissement de 1,5% concerne uniquement les nuitées enregistrées officiellement dans les hôtels et pensions. Le Bureau fédéral de statistique, peut-être parce qu'il ne dispose pas du personnel ou des crédits nécessaires, n'inclut pas dans ses investigations les nuits passées dans ce que nous pourrions nommer le secteur complémentaire de l'hébergement. Or, le nombre de ces nuitées est en augmentation constante depuis quelques années. Nous en sommes réduits à des estimations fondées sur les enquêtes qui sont effectuées régionalement. Elles révèlent un net accroissement du nombre des hôtes des chalets, des places de camping, des auberges de jeunesse. En 1962, ces nuitées paraissent avoir atteint le chiffre de 15 millions – soit la moitié du nombre de celles qui ont été enregistrées officiellement dans les hôtels et pensions. En tablant sur les chiffres recensés dans les Grisons et dans l'Oberland bernois, nous avons lieu d'admettre une nouvelle progression de 5–7% en 1963. Certes, le produit économique lié à cette branche du tourisme n'est pas comparable à celui qu'assurent les clients des hôtels – dont les dépenses s'inscrivent probablement au double de celles des touristes qui recourent aux institutions de l'hébergement complémentaire. Mais il n'en reste pas moins que ce dernier doit être inclus dans la statistique officielle. D'autres pays, l'Autriche notamment, tiennent compte de ce secteur, ce qui augmente d'autant les chiffres de leurs statistiques. La lacune que nous déplorons ici fausse les comparaisons internationales. Précisons cependant que si nous souhaitons des investigations plus complètes, ce n'est nullement à des fins de propagande et dans l'intention de jongler avec des chiffres records pour « écraser » les concurrents.

Les statistiques éclairent de manière intéressante les fluctuations des nuitées enregistrées de 1962 à 1963 dans divers secteurs de l'hébergement:

	1962	1963	augm. ou diminution chiffres absolus	en %
Hôtels et pensions	23 006 332	22 686 537	— 319 795	— 1,4
Hôtels garnis	3 669 730	3 314 102	— 355 628	— 9,7
Etablissements balnéaires	775 176	743 667	— 31 509	— 4,1
Motels	284 658	303 003	+ 18 345	+ 6,4
Maisons de vacances d'associations	1 313 748	1 334 681	+ 20 933	+ 1,6
Maisons de vacances d'organisations étrangères	570 470	716 880	+ 146 410	+ 25,7
Etablissements de cure	711 935	787 312	+ 75 377	+ 10,6
Sanatoriums d'altitude	1 223 517	1 187 644	— 35 873	— 2,9

Le recul n'est donc pas négligeable. Il appelle une analyse attentive. En Suisse, pays classique du tourisme, l'expansion ne se poursuit pas au même rythme que celle du tourisme mondial (encore que le taux d'accroissement annuel de 10% prédit dans ce domaine n'ait guère été atteint et paraisse traduire bien plus une aspiration des milieux du tourisme que la réalité). Depuis des années, nous insistons ici sur le fléchissement du taux d'expansion du tourisme suisse, en particulier pour mettre en garde contre la tentation de pronostics trop téméraires et le risque d'investissements spéculatifs.

Ainsi donc, un léger recul est intervenu malgré l'essor mondial du tourisme et le phénomène de « surchauffe » économique, en dépit aussi d'un accroissement du trafic auquel les entreprises suisses de transport ont peine à faire face. Il conviendrait d'en tenir compte avant de faire des investissements spéculatifs dans les appartements meublés, comme dans l'octroi de crédits bancaires et d'autorisations de construire. Doit-on voir dans ce fait le début du retour à une conjoncture normale souhaitée par les autorités? Il va sans dire que le Bureau, la direction et les collaborateurs de l'ONST se sont penchés attentivement sur les causes probables qui ont provoqué cette rupture de la chaîne des records. Sans aucun doute, la mauvaise saison d'hiver 1962/63 – paradoxalement mauvaise à la suite d'un froid trop rigoureux et du fait que l'on pouvait skier « devant sa porte » – explique en partie ce fléchissement; la campagne de presse déclenchée en mars à l'étranger à la suite de l'épidémie

de Zermatt a également joué un rôle. Mais des accidents de ce genre, s'ils peuvent avoir de légères répercussions sur des résultats annuels, ne sauraient porter une atteinte durable a notre *tourisme d'hiver*. A la condition que le temps et la neige soient propices, on a lieu d'admettre que la Suisse restera un paradis des skieurs et même qu'il sera possible de prolonger encore la saison au cours des prochaines années. En matière de tourisme hivernal, la demande est sensiblement plus forte que l'offre et la concurrence se limite à quelques pays alpins. Pour le moment, les vacances d'hiver passées dans quelque île du Pacifique ne constituent pas encore une compétition redoutable. Cependant, nos stations d'hiver doivent tenir compte dans une mesure accrue des touristes qui cherchent avant tout le repos et la tranquillité, qui préfèrent les promenades faciles aux ébats sportifs. Notons encore qu'il ne suffit pas d'offrir aux amateurs de sports d'hiver des pistes bien aménagées et sans danger, de bons moyens de transport, des patinoires, etc.; la qualité de nos écoles de ski et de nos méthodes d'entraînement doit s'imposer davantage à l'étranger – en particulier par les performances de nos champions.

C'est avant tout le *tourisme estival* qui a été touché. Le tourisme « exotique », propagé avant tout par les agences de voyages allemandes. semble être l'une des principales causes de ce recul. Un certain public ne se contente plus de la Suisse ou du littoral de la Méditerranée; il aspire à aller toujours plus loin et à toujours meilleur compte. Un coup d'œil jeté sur les innombrables prospectus qui ont déferlé sur le public allemand au début de 1964 est caractéristique à cet égard. Ceux qui offrent des voyages individuels et collectifs vers les pays des Alpes occupent une place relativement modeste et les rivages méditerranéens ne figurent plus au premier rang. Une entreprise dissidente de la branche des bureaux de voyages offre pour moins de 300 DM un séjour forfaitaire de 15 jours en Sicile, y compris le déplacement. Ce tourisme « exotique » est stimulé par les compagnies d'aviation, qui ont ainsi la possibilité d'occuper jusqu'à la dernière place, et sur de longues distances, leurs nouveaux appareils, encore trop grands pour participer rentablement au trafic des lignes régulières. Le système du voyage « tout compris » permet d'offrir d'attirantes combinaisons à des prix incroyablement bas. Pour 400 DM (aller et retour en avion) le touriste peut faire un séjour de deux semaines sur la côte bulgare; pour un séjour de même durée, le Monténégro est accessible à partir de 398 DM et la Tunisie à partir de 900 DM. Le slogan 1964 est caractéristique: « L'année du voyage en avion ». Il serait plus exact de dire: « L'année du trafic par avions

affrétés », encore que ce terme quelque peu déprécié fût remplacé par la notion de « trafic à la demande ou trafic spécial ». Ce tourisme spécule sur l'aspiration au dépaysement, comme aussi sur le « prestige social » que confère un voyage lointain. A ce propos, les résultats d'une enquête effectuée au début de l'année par la revue anglaise « GO » pour déceler le degré de « prestige social » que confèrent les divers déplacements sont fort amusants. Un voyage à Paris n'en assure aucun et équivaut à 0 point. La Costa Brava se contente de moins 3 points, mais le Japon figure en tête avec 12 points, et même Pantelleria compte un grand nombre de points probablement parce qu'un nombre infime seulement de personnes savent où se trouve cette île.

La Suisse peut-elle s'insérer dans ce nouveau mouvement touristique? Il est probable qu'elle ne peut guère compter sur l'appoint de la clientèle des pays voisins qui est attirée par les dépaysements offerts à si bon marché; non seulement les distances sont trop courtes pour que l'opération soit rentable pour les compagnies aériennes, mais nos paysages classiques ne sont pas de nature à calmer la soif d'exotisme que la publicité a fait naître. En revanche, la Suisse peut exercer un réel attrait sur la clientèle de pays lointains: Etats-Unis, Amérique du Sud, Australie, Japon, Afrique du Sud. Pour les habitants de ces régions, la Suisse et l'Europe ont le charme de l'inconnu.

Bien que l'on ait lieu de penser que la Suisse et de nombreux autres pays d'Europe se ressentiront, quelque peu, au cours des prochaines années, de l'essor de ce tourisme exotique, il faut cependant considérer que cette évolution provoque une réaction dans certains milieux économiquement intéressants, qui aspirent toujours fortement à passer des vacances dans des lieux tranquilles, à abandonner l'auto pour la marche, à préférer une cure régénératrice à d'incessants déplacements. Certes, le calme séjour de vacances est moins demandé pendant la saison d'été que le lointain voyage. Cependant cette demande n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années; la même remarque vaut pour les séjours effectués avant et après la haute saison. Cette réaction est dans la ligne de la propagande déployée par l'ONST à la suite de l'Année Rousseau. Depuis lors, divers pays touristiques mettent, comme nous, l'accent sur le voyage sans hâte. L'Autriche offre dans des villages tranquilles de reposants séjour « ancien style »; en Allemagne, on préconise des « vacances à la ferme », voire des retraites dans un couvent, assorties de travaux en plein air et de méditations. L'une des allocutions du pape Jean XXIII invite les touristes à fuir le bruit et les vaines agitations, à

reprendre contact avec la nature, source de joie intérieure et facteur de régénération de l'âme et du corps. Le Président Kennedy avait lancé un appel semblable à ses concitoyens. Depuis un an environ, les nouvelles régions touristiques, les îles du Pacifique, des stations mondaines qui mettaient jusqu'à maintenant l'accent sur l'animation et les distractions, offrent à leur tour la tranquillité et le repos. Lors de la première conférence mondiale du tourisme réunie à Rome par l'ONU, on a attiré l'attention des pays en voie de développement – qui voient avant tout dans le tourisme un moyen d'alimenter leurs réserves de devises – sur cette aspiration grandissante au repos et à la détente. Notre slogan 1964: « Courez l'Europe – détendez-vous en Suisse » éclaire bien notre volonté de n'être pas seulement un lieu de transit et un carrousel touristique, mais de demeurer le pays de vacances reposantes.

Nous devons donc nous employer à adapter mieux notre équipement touristique à cet objectif, à corriger les erreurs que nous avons faites, à préserver mieux l'harmonie et la beauté de nos sites. Ce temps d'arrêt marqué dans l'amplification de l'activité touristique offre l'occasion de repenser maints problèmes et de prévoir. Quant à la conception de notre propagande, qui s'est révélée adaptée aux tendances nouvelles, elle n'appelle pas de revision; souple, elle nous semble d'ailleurs de nature à nous permettre de parer à d'éventuels et sensibles fléchissements; il suffirait alors de l'intensifier. Notre réflexion doit porter sur la politique de développement de nos stations et de nos infrastructures touristiques, sur le partage qui doit être fait entre les innovations qui s'imposent et celles qui ne s'imposent pas. Ce sont là des questions qui concernent aussi l'ONST. Certes, il a pour première tâche d'attirer de nouveaux hôtes; mais on conviendra que la qualité des services offerts ne saurait le laisser indifférent. C'est la raison pour laquelle il participe aux travaux de la commission spéciale instituée par la Fédération suisse du tourisme, qui s'emploie depuis des années à mettre au point une conception claire et prospective de l'aménagement des stations et régions touristiques.

Il convient pour commencer de dresser un inventaire des équipements actuels. Il révélera les lacunes, les insuffisances et créera la condition de l'établissement d'un ordre d'urgence et d'un plan. Il n'est pas encore trop tard pour mettre sur pied des directives de ce genre, lesquelles cependant, dans un pays où l'autonomie communale n'est pas un vain mot, ne peuvent avoir que le caractère de recommandations. Malgré les erreurs commises, malgré l'enlaidissement de certains sites, notre pays dispose encore en nombre suffisant de régions propres à recevoir un

équipement touristique et à offrir le repos et l'harmonie que recherche une clientèle qui va grandissant. On peut penser que le fait – généralement interprété négativement – qu'un quart du sol suisse est improductif est de nature à servir nos intentions. Le moment est venu de mettre un terme à l'encombrement croissant de notre territoire. Nous ne voulons pas devenir une « foire touristique ». La Suisse, pays d'accueil, doit considérer les problèmes nouveaux dans la perspective de 1990. Tout en restant fermement plantés dans la réalité d'aujourd'hui, nous devons avoir une vision de l'avenir. Cette exigence est vitale. Nous nous inscrivons en faux contre le jugement d'un grand quotidien allemand selon lequel une « industrie touristique sans style et sans niveau » aurait détruit la légende « du pays terre d'élection de touristes sélectionnés ». Le Président de la Confédération, M. Willy Spühler, qui a bien voulu honorer de sa présence notre assemblée générale de l'an dernier, a émis quelques réflexions fondamentales à propos de l'aménagement ultérieur de nos stations et de notre équipement touristiques. Il ne suffit pas, a-t-il rappelé, de développer des idées intéressantes dans les milieux spécialisés, ou encore d'évoquer les problèmes que pose l'autonomie communale en liaison avec cet effort de renouvellement. Ce qui importe, c'est de gagner l'opinion publique et les autorités à ces conceptions nouvelles et à ces réformes. « Spécialement dans les communes des régions de montagne, où les habitudes et les rythmes de vie sont commandés par des traditions séculaires, une information claire et exhaustive est nécessaire pour convaincre tous les groupes de la population de la nécessité d'adapter les institutions et les équipements aux exigences d'un tourisme en rapide essor. Trop souvent, on n'a pas voulu voir que l'afflux des touristes consécutif à la construction ou à la modernisation d'hôtels et de moyens de transport implique aussi un accroissement des tâches et des dépenses des pouvoirs publics. Dans l'euphorie provoquée par l'essor du tourisme – un essor dont chacun avait hâte de cueillir les fruits – on a souvent négligé cette vérité élémentaire: toute réalisation durable exige du temps. Toute politique communale clairvoyante sera donc bien inspirée d'insérer de temps à autre une pause dans l'effort visant à accroître le nombre des lits, des moyens de communication et autres éléments de l'infrastructure, même si cette prudence contraint la station à refuser temporairement des hôtes ».

Notre analyse de l'exercice 1963 renseigne sur le nombre des touristes suisses et étrangers, l'origine de ces derniers, la répartition de l'ensemble

des nuitées entre les diverses régions, etc. Ces méthodes d'investigation, perfectionnées au cours des trente dernières années, ont fait leurs preuves. Il n'y aucune raison de les modifier. C'est ici le lieu d'exprimer nos remerciements au Bureau fédéral de statistique qui met à notre disposition les résultats de ses investigations mensuelles et annuelles non seulement régulièrement, mais rapidement – et même plus rapidement que dans d'autres pays. Cette célérité constitue une contribution précieuse aux analyses de marché et facilite la préparation des directives en matière de publicité. Comme nous l'avons relevé plus haut, la statistique devra englober ultérieurement les nuitées de l'hébergement complémentaire (chalets, campings, etc.). Il n'est cependant pas nécessaire d'en reviser les principes fondamentaux; rappelons à ce propos qu'elle ne vise pas à des fins de propagande, mais que ses objectifs sont purement économiques. La statistique est une chose et la publicité en est une autre. Il convient de ne pas les confondre. Cette « défense et illustration » de la statistique suisse du tourisme est sincère – et nécessaire. Lors des nombreux (trop nombreux) congrès touristiques internationaux – auxquels participaient naguère les représentants d'une douzaines de pays touristiques « classiques » – les représentants des quelque quatre-vingts pays en voie de développement touristique l'emportent de manière massive dans les votations. Au cours des discussions auxquelles donne lieu l'urgente harmonisation des statistiques internationales, ces nouveaux venus tendent à imposer, par commodité, leurs systèmes imprécis d'estimation. Au recensement exact des nuitées, ils préfèrent des estimations fondées sur les données fournies par les postes frontaliers de douane et de police. La Suisse et quelques autres pays européens insistent pour que soient généralisées partout des méthodes statistiques qui éclairent de manière précise l'évolution dans le secteur du tourisme. D'ailleurs, si l'on ne dispose pas de statistiques nationales comparables entre elles, comment démontrer si le taux annuel d'accroissement de 10% fixé à l'expansion du tourisme mondial est atteint ou non?

Il ressort de ces commentaires que l'importance des nombreuses organisations touristiques internationales peut être très variable pour nous. Pour le moment, les organismes mondiaux – tels que l'UIOOT (Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme) ou la Conférence Mondiale du Tourisme de l'ONU (Rome, septembre 1963) – qui mettent l'accent sur l'assistance technique aux régions touristiques en voie de développement, ne revêtent encore qu'une importance subsidiaire pour un pays comme la Suisse. Nous avons été bien inspirés, au lende-

main de la guerre, de participer aux travaux du Comité du Tourisme de l'OECE, puis de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) qui lui a succédé. Bien que le nouvel organisme se préoccupe également de l'assistance aux régions en voie de développement – dont la Suisse ne saurait se désintéresser – il ne met pas tout le poids sur cette activité; les autres tâches urgentes ne sont pas négligées. Certes, il y a eu divers « courts-circuits » au sein de l'OCDE. Nous songeons au veto que les Etats-Unis et le Canada ont opposé à la propagande collective du tourisme européen aux Etats-Unis sous le patronage de l'OCDE. Cette propagande qui, en dépit de quelques faiblesses techniques, représentait une importante œuvre commune, est poursuivie sur une base volontaire avec la coopération d'une vingtaine d'Etats européens. L'OCDE a contribué aussi de manière efficace à la libéralisation du trafic touristique, à l'élimination de formalités et de chicaneries administratives. La longue expérience touristique de nombre d'Etats membres n'est pas étrangère à ces succès. Jusqu'il y a peu de temps, la délégation suisse au sein du Comité du Tourisme de l'OCDE était composée de MM. le directeur A. Martin, Franz Seiler, président central de la Société suisse des hôteliers, du soussigné et du prof. Kurt Krapf, directeur de l'Institut des recherches touristiques et de la Fédération suisse du tourisme – qui occupait avec distinction la chaire de Tourisme de l'Université de Berne. Il a trouvé une fin tragique lors de la catastrophe aérienne de Dürrenäsch. Les milieux touristiques – nationaux et internationaux – déplorent la disparition prématurée de ce grand spécialiste, qui alliait une connaissance souveraine de la matière à une cordialité qui gagnait chacun. Au sein du Comité du tourisme, à Paris, ses exposés, à la fois solides et élégants, lui avaient valu une notoriété dont la Suisse a largement bénéficié. Le prof. Krapf a fourni une contribution durable à l'avancement des sciences touristiques. Le tourisme international a perdu une personnalité rayonnante, un homme bon et serviable dont le souvenir n'est pas près de s'effacer.

A l'intention du lecteur pressé, nous formulerons ci-dessous quelques-unes des constatations qui se dégagent des tableaux qui suivent. Quels sont les pays dont les hôtes nous sont demeurés fidèles? ceux dont les contingents ont augmenté et ceux dont l'apport a diminué? Relevons tout d'abord avec satisfaction que l'important déficit de nuitées de touristes britanniques, enregistré à l'issue de la saison d'hiver, était presque compensé à la fin de l'année. L'effort que nous avons fait pour intensifier notre propagande en Grande-Bretagne a porté ses fruits. La publicité

déployée dans les Midlands et dans les grands centres industriels, comme aussi la pittoresque reconstitution du premier voyage collectif de Thomas Cook, ont nettement contribué à ce succès. Les membres de ce groupe historique – qui évoquaient les premiers pionniers anglais de l'alpinisme – ont été cordialement accueillis par la population suisse. Leur voyage, effectué avec les moyens de transport d'autrefois – la diligence, la chaise à porteurs, la poussive locomotive à vapeur – a partout soulevé une sympathique curiosité. Mais ce succès est partiel. Sur le marché britannique, la Suisse touristique affronte une forte concurrence en liaison avec les transformations des structures sociales en cours depuis la fin de la guerre et avec l'attirance qu'exercent les régions exotiques. Pour la Suisse comme pour d'autres pays classiques de tourisme, il s'agit de regagner une jeunesse attirée par le romantisme des lointains horizons. Nous avons enregistré des résultats réjouissants en France (augmentation de 4%) et en Italie (1%). Malgré ce succès, on note un fléchissement du taux d'accroissement. Ces gains, qui demeurent néanmoins substantiels, sont dus au fait que la Suisse est (encore!) un pays relativement bon marché. Cependant, si le renchérissement se poursuit, nous perdrons tôt ou tard cet avantage. Le recul des taux d'augmentation français et italien souligne combien est justifiée l'opposition générale que rencontre la suggestion visant à réévaluer le franc suisse pour combattre l'inflation. La plupart des autres pays accusent également un léger fléchissement de leur taux; font exception Israël (+10%), le Japon (+30% ou 6650 nuitées) et l'Union Sudafricaine (+21% ou 10 684 nuitées). Le recul allemand (de près de 5% ou 271 277 nuitées) pèse d'un poids certain. L'appel des horizons nouveaux, l'intensification massive de la propagande touristique de divers pays sur le marché allemand jouent un rôle non négligeable. Le Canada et la Yougoslavie, par exemple, s'emploient à stimuler leur tourisme « à l'aide des Allemands »; parallèlement, le tourisme allemand fait un gros effort pour engager les indigènes à passer leurs vacances dans le pays. Pour la première fois, cet effort a été suivi d'un résultat appréciable. Le chiffre des nuitées de ressortissants allemands a augmenté de manière extraordinaire en Allemagne. Le Chancelier Erhard – qui a toujours été un promoteur du tourisme national – a tenu à souligner l'importance de ce succès. Quant au recul de 2% du chiffre des nuitées d'hôtes américains en Suisse, il s'est maintenu dans des limites qui ne justifient pas des craintes excessives. L'abaissement prochain – de près de 100 dollars – du prix des vols au-dessus de l'Atlantique-Nord sera

certainement suivi d'une augmentation du nombre des visiteurs en provenance des Etats-Unis. Inversement, on a lieu de supposer que cette mesure sera profitable au tourisme américain, qui déploie actuellement une intense propagande à l'échelle mondiale.

Lorsque les prix des vols transatlantiques auront cessé d'être prohibitifs, les Etats-Unis ne seront plus un pays inabordable pour les Européens, en particulier si notre continent ne parvient pas à combattre efficacement l'inflation. On assiste à un lent renversement de la relation entre les balances des paiements de l'Europe et des Etats-Unis. Notre continent est devenue plus cher pour les Américains tandis que l'Amérique du Nord est devenue meilleur marché pour nous.

Rappelons en passant quelques-uns des principaux chiffres du bilan 1963. Comme par le passé, plus des quatre cinquièmes (85,8%) de nos hôtes sont européens. Le degré moyen d'occupation des lits est tombé à 49%. Les personnes résidant en Suisse totalisent 43% de l'ensemble des nuitées. Cependant, le rapport entre touristes étrangers et Suisses, qui s'est longtemps maintenu à 50 : 50, est passé de 56,7 : 43,3 en 1960 à 57,3 : 42,7 en 1963. La proportion des hôtes venus de l'extérieur s'est donc accrue. Il faut toutefois considérer que les dépenses effectuées par les touristes suisses à l'étranger ont augmenté dans une proportion nettement plus forte que celles des étrangers en Suisse. Notre balance des revenus étant déficitaire, l'excédent de la balance touristique, de l'ordre d'un milliard, joue un rôle essentiel. Bien que les recettes globales du tourisme s'inscrivent à 2035 millions de francs, les 825 millions dépensés à l'étranger par les touristes suisses pèsent lourdement. Malgré cette hypothèque, la Suisse, pays de tourisme, ne peut songer à mettre des entraves aux déplacements à l'étranger de ses habitants. En matière de trafic voyageurs, la liberté absolue est de rigueur. Cependant, l'application rigoureuse de ce principe ne doit pas engager la propagande, les organismes touristiques, les stations et les hôtels à négliger l'hôte de chez nous. Quelques chiffres démontrent combien il est désiré à l'étranger: en 1961, le nombre des touristes suisses a augmenté de 31% en Espagne; en 1962, il s'est accru de 74% en Grèce, de 23% en Yougoslavie et de 13,8% aux Etats-Unis. L'an dernier, un Suisse sur trente s'est rendu en Espagne. S'il y avait une « bourse internationale du tourisme », les valeurs suisses auraient la cote sur presque tous les marchés. Peut-on faire des pronostics pour 1964? Dans la mesure où c'est possible nous nous estimerons heureux si nous pouvons stabiliser le niveau satisfaisant de l'an dernier. Pour prévenir toute déception, nous admettrons un léger fléchissement.

L'année 1963 a été marquée par divers événements cruels: la mort de Jean XXIII, l'assassinat du Président Kennedy, les catastrophes de Vaiont et de Skoplje et, en Suisse, l'épidémie de typhus de Zermatt et la catastrophe aérienne de Dürrenäsch. Nous exprimons ici notre sympathie à tous ceux qui ont été frappés. Pour ce qui est de Zermatt, nous ne nous sommes pas contentés d'exprimer platoniquement notre sympathie. L'Office national suisse du tourisme et la Société suisse des hôteliers ont accueilli chaleureusement une proposition de M. Troesch, président du Tribunal de Berne, qui leur a été transmise par le Conseiller fédéral Tschudi; elle visait à faire bénéficier les victimes de l'épidémie d'un séjour gratuit de trois semaines en Suisse, dans la station de leur choix; il s'agissait, en outre, d'indemniser de plein gré, en marge de la voie juridique, les frais de guérison et de perte de gain. Cette initiative a eu l'appui de tous les milieux touristiques. Les autorités du canton du Valais et de la commune de Zermatt, le syndicat d'initiative de Zermatt, les Chemins de fer fédéraux, les PTT, Swissair, l'Union des entreprises suisses de transport, la Fédération suisse du tourisme, l'Association suisse des directeurs d'offices du tourisme, l'Office valaisan du tourisme ont adhéré spontanément à cette campagne – action de solidarité humaine et non pas de propagande. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la publicité qui lui a été donnée a été limitée au strict nécessaire. Ainsi que la presse l'a relevé, cette campagne a permis de mettre un point final à l'affaire de Zermatt.

Nous remercions tout spécialement de leur aide efficace dans la réalisation de cette campagne, Messieurs les Conseillers fédéraux Bonvin, Spühler et Tschudi; son initiateur, M. Max Troesch; le Président central de la Société Suisse des Hôteliers, M. Franz Seiler; le Président de la Fédération suisse du tourisme, M. le Conseiller National R. Gnägi; M. le Conseiller d'Etat O. Schnyder, chef du Département de Justice et Police du Canton du Valais; le Docteur H. Reber, Privat-Docent; le Président de la Commune de Zermatt, M. J. Aufdenblatten, et le directeur de l'Office du tourisme de Zermatt, M. C. Cachin.

Le pays a tiré de l'accident de Zermatt les conséquences qu'il implique. On sait aujourd'hui que l'opinion publique a droit à une information objective et rapide. Il en va des pays comme des individus: on fait confiance à qui avoue ses erreurs. La qualité des services doit avoir le pas sur la propagande. De surcroît, cette dernière – nous avons déjà insisté sur ce point – doit être véridique. Les fluctuations de la qualité dans l'une ou l'autre station ou région ont des répercussions – négatives ou posi-

tives – sur la renommée du pays tout entier. Au lendemain de l'affaire de Zermatt, la plupart des stations touristiques suisses ont mis sur pied des programmes visant à adapter aux exigences nouvelles des infrastructures dépassées par une expansion rapide. Le programme établi par la commune de Zermatt porte sur un montant de 5 millions de francs. Ni la presse ni la concurrence étrangère n'ont utilisé contre nous l'aveu sans fard que certains de nos équipements ne sont plus ajustés aux besoins. Au contraire, cet aveu a fait l'effet d'un stimulant. Dans les pays des Alpes, les organismes touristiques ont invité les stations à vérifier si leurs installations sanitaires, les services du feu, l'épuration des eaux répondent aux exigences. De son côté, la presse suisse a cessé d'affirmer que la lutte contre la pollution des eaux est au premier chef l'affaire des milieux touristiques. On admet aujourd'hui de manière générale que c'est une tâche nationale, qui intéresse également tous les milieux. Lors de la publication des noms des localités qui possèdent une installation pour l'incinération des gadoues, l'opinion a appris avec étonnement que la première a été construite en 1914 déjà, à Davos; pour ce qui est des projets d'installations pour l'épuration des eaux et l'incinération des gadoues qui sont prêts à être exécutés, les grandes stations touristiques ne figurent pas au second rang. En 1954 déjà, lors de l'examen de la loi sur la protection des eaux, deux porte-parole autorisés du tourisme ont attiré au Conseil national l'attention sur les dangers liés à l'expansion rapide des stations touristiques. Ils ont suggéré que la Confédération participe aux frais dans une mesure de 30% pour stimuler la construction de ces coûteuses installations. Cette proposition a malheureusement été repoussée. Ses adversaires ont reconnu ultérieurement leur erreur; au lendemain de l'affaire de Zermatt, le Conseil fédéral a promis de verser des subsides plus élevés en liaison avec la construction de ces installations.

L'épuration des eaux et l'ajustement des infrastructures et services publics aux exigences nouvelles sont en bonne voie. Le moment est maintenant venu de s'occuper sérieusement de préserver certains sites contre les atteintes de la technique et les effets de l'expansion économique et démographique. Le peuple suisse a adopté un article constitutionnel sur la protection de la nature. La Suisse doit faire un effort particulier pour éviter que toutes les eaux courantes qui subsistent ne soient captées par les producteurs d'énergie. Une vallée ou un valon dont les torrents et ruisseaux ont été détournés n'offre plus aucun attrait. Région industrielle et région touristique sont inconciliables. Il s'agit de choisir

entre l'eau et l'argent. On conviendra cependant que les pauvres communes montagnardes, qui vivent à l'ombre de la conjoncture, ne sont pas à l'origine de ce processus « d'assèchement »: ce sont en premier lieu les acheteurs, les offres mirifiques des groupements puissants qui brandissent le spectre de la pénurie d'énergie.

En 1963, notre propagande s'est déroulée sous le mot d'ordre: « courez l'Europe – détendez-vous en Suisse ». En évoquant le message de l'Année Rousseau, elle a invité les touristes qui font un long voyage à passer quelques jours de détente en Suisse. Les bureaux de voyages et la concurrence ont jugé notre slogan efficace. Au cours de la première moitié de l'année, notre propagande a tablé sur le centenaire de la Croix-Rouge; avec tact et discernement, elle n'en a pas fait un « événement touristique ». Nous avons mis l'accent sur une Suisse ouverte au monde et sur les apports helvétiques au développement de la civilisation et de la culture. Au cours du second semestre, notre propagande a préparé la voie à l'Exposition nationale. Bien qu'ouverte au monde, la Suisse entend rester ce qu'elle est. Le slogan: « Courez l'Europe – détendez vous en Suisse » était une invite appropriée à visiter cette manifestation nationale.

Comme par le passé, nous nous sommes efforcés de conserver à notre propagande son caractère suisse. Cette conception s'est révélée plus adéquate – les résultats le démontrent – que celle qui voudrait que la publicité fût adaptée au goût du pays auquel elle est destinée. En Angleterre notre calendrier conçu par H. Wetli a été considéré comme le meilleur de l'année. Au Festival de Cannes, le film ONST « A fleur d'eau » d'Alexandre Seiler et Robert Gnant a reçu la « Palme d'or »; c'est la première fois que la Suisse obtenait cette distinction. Les deux affiches d'hiver réalisées par F. Fässler d'après des photos de Ph. Giegel et F. Mayer que le Département fédéral de l'intérieur compte au nombre des « meilleures affiches de l'année » – ont été très remarquées à l'étranger. Parmi les nombreuses publications consacrées à notre pays, « Panorama Suisse » de Hans Kasser, rédacteur de l'ONST, figure parmi les « bestsellers ». Cet impressionnant ouvrage est une sélection de photos et illustrations – déjà sélectionnées – parues dans notre revue « Suisse ». C'est ici le lieu de remercier tous nos collaborateurs de Suisse et de l'étranger pour leur contribution au succès tangible de l'effort commun. Nous exprimons tout particulièrement notre reconnaissance au personnel des agences de l'extérieur; l'intensification de la concurrence rend leur tâche difficile. M. Nordmann, vice-directeur de l'ONST, qui

s'est particulièrement voué au développement de nos agences, nous a quitté de plein gré pour reprendre des fonctions à Swissair. Il a droit à toute notre gratitude. Pour le remplacer, le Bureau a fait appel à M. Christian Signorell, qui a été chef de l'agence de Francfort pendant de longues années. Le nouveau directeur-adjoint – qui est en même temps remplaçant du directeur – a très efficacement contribué au développement du trafic touristique germano-suisse.

Bien qu'il soit parfois difficile d'harmoniser tous les intérêts publicitaires d'un pays de tourisme aussi divers que le nôtre, notre équipe de collaborateurs n'a cédé ni au « malaise du petit Etat », aujourd'hui à la mode, ni à la tentation de voir trop grand. Notre propagande est demeurée « à la taille de l'homme ». M. Armin Meili, notre ancien président, a fait partager, en toutes occasions, au soussigné et à ses collaborateurs sa foi inébranlable dans cette « Nation des communes ». Sans cesse, il nous a rappelé que cette Suisse une et multiple est, par la diversité de ses langues, de ses races, de ses Etats autonomes mais respectueux de règles communes, une préfiguration valable de l'Europe de demain. Si l'ONST a œuvré avec constance, amour et objectivité pour faire connaître ailleurs cette terre de beauté et de liberté, c'est l'ancien directeur de la « Landi » qui lui a donné cette foi et cet élan. L'élection de M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats et président de l'Exposition nationale 1964, à la tête de l'ONST symbolise en quelque sorte la continuité de l'activité de l'ONST – d'une activité conduite dans l'esprit qui a animé la « Landi » de Zurich et qui animera celle de Lausanne: Croire et créer.

Werner Kaempfen
Directeur de l'Office national suisse du tourisme

Page 20: M. Armin Meili Dr h. c.
Page 21: M. le Conseiller aux États Gabriel Despland